

Nouvelle-Écosse

AMÉLIORATION DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES ET AUX ACADIENS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

<p>La province de la Nouvelle-Écosse continue à travailler en vue de la prestation de services en français pour sa communauté acadienne et francophone. Sous la direction de l'Office des affaires acadiennes, le gouvernement a créé des structures et des plans d'action, et a identifié certains services à offrir en français.</p> <p>Parmi les nouveaux services qui sont déjà offerts, les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse peuvent maintenant soumettre des demandes de certificat de naissance et de mariage, renouveler l'immatriculation de leurs véhicules, obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement, et accéder à d'autres services gouvernementaux en français. Un plan de services en français à long terme présente des initiatives visant à élaborer et à maintenir les services gouvernementaux en français. Les priorités du ministère en question (Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités) incluent le recrutement de personnel bilingue, la formation linguistique en français du personnel existant et la traduction de formulaires et de publications couramment utilisés.</p> <p>En prévision de l'élaboration des premiers règlements relatifs à la <i>Loi sur les services en français</i> d'ici le 31 décembre 2006, l'Office des affaires acadiennes a consulté des intervenants de la communauté (acadienne et francophone) au mois de mai. Le but des consultations était de sonder l'opinion des représentants pour susciter une discussion sur les services qui sont prioritaires pour la communauté. Ces consultations ont permis à l'Office d'obtenir des renseignements pertinents qui mèneront à l'élaboration des règlements.</p>	<p>Le ministre des Affaires acadiennes, Chris d'Entremont, agissant à titre de ministre de la Santé, a franchi une nouvelle étape pour assurer une meilleure qualité de vie pour les gens acadiens et francophones qui ont besoin de soins de longue durée. Un changement a été apporté à la politique du ministère de la Santé en matière de placement dans un établissement de soins de longue durée. Ce changement signifie que les gens auront la possibilité d'indiquer l'établissement où ils préfèrent être placés et d'attendre dans leur propre communauté qu'un lit soit disponible dans cet établissement. Ce changement à la politique empêcherait l'isolement causé par les différences linguistiques et culturelles qui peuvent survenir à l'extérieur de leur communauté.</p> <p>Afin de faire connaître les services en français au sein du gouvernement, et ainsi de faire connaître aux Acadiens et francophones les endroits où ils peuvent recevoir des services en français, un projet d'image de marque pour les services en français sera bientôt lancé. L'Office des affaires acadiennes a entamé, il y a plusieurs mois, la préparation d'une campagne de publicité qui inclura des affiches et des épinglettes pour le personnel francophone et bilingue.</p> <p>L'engagement de la fonction publique est de plus en plus important en ce qui a trait à l'apprentissage de la langue. À l'heure actuelle, plus de 200 fonctionnaires du gouvernement provincial suivent les cours de français. La grande majorité de ces gens fait partie du deuxième projet pilote en matière de formation en français, un projet qui a pour but de permettre à la Commission de la fonction publique de prendre en main le volet de formation en français.</p>
--	--